



PROJET DÉPOSÉ À
L'ENQUÊTE PUBLIQUE
du 29.1. au 7.2.1980

APPROUVÉ PAR LA
COMMISSION DU
PLAN D'EXTENSION

le 18 de Vevier 1980

Ammann

Y. Ammann

LE PROMETTANT VENDEUR : *M. Ammann*

LE PROMETTANT ACQUÉREUR : *A. Sbressa*

L'ARCHITECTE : *J. Ammann*

FOVANNA LIGIO
Architecte
1008 Palin

PROPRIÉTÉ DE M. Max AMMANN
PROMIS VENDU A Mme A. SBRESSA

COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE
rez-de-chaussée
CONSTRUCTION D'UNE VILLA
DE 2 APPARTEMENTS
ECH. 1:50 12.12.1979 M.R.

Max Ammann CONSTRUCTIONS MACO S.A. ch. des Peupliers 4
1028 Prévêresges 021 71 98 18